COLLÈGE YVES MONTAND, ALLAUCH.

académie Aix-Marseille

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET 2024
Épreuve orale du DNB : soutenance d'un projet

Le cadre réglementaire de l'épreuve orale du Diplôme National du Brevet prévoit que « Le choix du projet que le candidat souhaite présenter durant l'épreuve orale est transmis au chef d'établissement par les responsables légaux de l'élève » (Cf note de service n° 2018-063 du 22-12-2018).

Cette épreuve orale se déroule en deux temps : un exposé suivi d'un entretien avec le jury :
5 min + 10 min dans le cas d'une épreuve individuelle
10 min + 15 min dans le cas d'une épreuve collective (3 coéquipiers maximum)

CHOIX DU PROJET PRÉSENTÉ

NOM Prénom classe :

Cocher le mode de présentation choisi : Présentation individuelle ☐

Présentation collective ☐

Si présentation collective NOM(S) Prénom(s) classe(s) des élèves supplémentaires	
Intitulé du projet	
Disciplines d'enseignement Impliquées	
Parcours Culturel, Citoyen, Avenir ou Santé **ou Sujet libre**	

Choix d'une autre langue de présentation que le français (le projet pouvant être partiellement présenté en langue étrangère ou régionale) :

NOM et signature du professeur validant le projet

A ……, le ……../……../2024 **Signature des responsables légaux :**